

Vous êtes appelé à élire, le 20 octobre 2011, vos représentants au sein des Commissions Administratives Paritaires Locales des agents des Finances Publiques, dont les statuts sont applicables depuis le 1^{er} septembre 2011.

Ces organes de concertation, instances où sont en particulier défendu les droits à promotion et à mutation de tous les agents de la Direction Générale des Finances Publiques, sont paritaires, c'est-à-dire composés pour moitié de représentants de l'Administration et pour moitié de représentants des personnels élus sur listes présentées par les organisations syndicales.

Les femmes et les hommes présentés par la section F.O.-D.G.Fi.P. sont d'abord des collègues qui vivent, comme vous, la réalité quotidienne des agents des Finances Publiques ; ce sont aussi des militants compétents et tenaces qui veulent que les droits de chacun soient respectés. **Ils seront demain en capacité de défendre les intérêts individuels ou collectifs de l'ensemble des agents de notre Administration .**

Il vous faut aussi une organisation syndicale présente et structurée à tous les niveaux, départemental et national, capable, en toute indépendance, de défendre vos justes revendications.

S'il s'est pleinement inscrit dans les discussions relatives aux règles de gestion fusionnées, le Syndicat F.O.-D.G.Fi.P. continue à revendiquer des améliorations du système mis en place par l'Administration pour que le fameux principe du « gagnant-gagnant », constamment repris par le Directeur Général, soit une réalité pour l'ensemble des agents de la Direction Générale des Finances Publiques.

En votant FORCE OUVRIERE le 20 octobre 2011, vous envoyez un message clair pour que vos demandes en matière de mutations (deux mouvements dans l'année), de promotions (droit au retour dans le département d'origine pour les internes), de titularisations soient pris en compte et que votre voix soit entendue par l'administration.

VOTEZ **FO** DGFIP

la force syndicale

**LE 20 OCTOBRE 2011, POUR FAIRE ABOUTIR
VOS LÉGITIMES REVENDICATIONS**

**20
OCTOBRE**

VOTEZ et faites VOTER POUR LES CANDIDATS F.O.- DGFIP du département du Doubs

Commission Administrative Paritaire Locale n° 3 – Agents Administratifs

1 - Laurence DURAFFOURG	AAP 2 ^{ème} classe	CFP EHD Besançon
2 - Isabelle PAHIN MOUROT	AAP 2 ^{ème} classe	CFP Clerval
3 - Marinette ROUGEOT	AAP 2 ^{ème} classe	SIP Besançon Est
4 - Antonella PRETRE	AAP 2 ^{ème} classe	CFP Valdahon

Commission Administrative Paritaire Locale n° 2 – Contrôleurs

1 - Sylvain CLIVIO	Cont. Principal	CFP GD Besançon
2 - Sylvie CALLANQUIN	Cont. Principal	CFP Baume les Dames
3 - Sylvette ORDINAIRE	Cont. Principal	CFP Amancey
4 - Isabelle PATUREL	Cont. Principal	CFP GD Besançon
1 - Pascal LOUIS-TISSERAND	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	SIP Besançon Est
2 - Sylvie BOUVEROT	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	SIE Montbéliard Nord O
3 - Christophe ROUSSET	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	CFP Levier
4 - Anastasia FRANCOIS	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	CFP .Montbéliard Municipale

Commission Administrative Paritaire Locale n° 1 – Inspecteurs

1 - François CHATEAU	Inspecteur	DRFIP Permanent Local FO
2 - Jacqueline BOUQUET	Inspecteur	DRFIP Hélios
3 - Christophe ROUX	Inspecteur	DRFIP Aff. Economiques
4 - Monique BAILLY	Inspecteur	DRFIP Coll. Locales
5 - Alain FAIVRE	Inspecteur	DRFIP Rect Produits Divers
6 - Sébastien MAGAUD	Inspecteur	DRFIP Cellule Huissiers FP

➡ Vous pouvez nous retrouver sur notre site web local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/025/>

Attention :

Ceci n'est pas un bulletin de vote

Par ailleurs, les ratures ou panachages entraîneront la nullité de votre bulletin de vote